

**JEAN LUC CORREARD**



**PAMPHLET**

**EDITIONS VERBE-EN-LIBERTE**

## **AVIS AUX LECTEURS :**

Les quelques pages qui suivent risquent de perturber gravement l'équilibre psychologique des moines de la pensée unique, des petits commissaires politiques et autres âmes sensibles. La lecture leur en est donc vivement déconseillée. Si d'aventure et malgré cette mise en garde des symptômes inquiétants apparaissaient, tels que nervosité soudaine, gêne, difficultés respiratoires ou agressivité, veuillez refermer immédiatement ce fichier.

L'auteur

[www.verbe-en-liberte.fr](http://www.verbe-en-liberte.fr)

Peu de gens en ce bas monde auraient eu vent de l'existence de Robert, cantonnier de son état, si ce dernier n'avait décidé, en ce vendredi ensoleillé de début juin, de fêter son anniversaire au sein de son village natal. Comme beaucoup d'hommes de son âge le délicat passage dans la catégorie des quadragénaires signifiait pour notre personnage la fin d'une longue période d'adolescence et l'entrée définitive dans l'âge supposé de raison. Pour célébrer comme il se doit cette évolution darwinienne, Robert avait organisé une fête à tout rompre et à sa grande satisfaction, tout avait merveilleusement commencé. Son chef de service lui avait accordé, non sans une certaine réticence typiquement technocratique sa journée et de plus, une confortable prime semestrielle venait de lui être versée. Pour couronner le tout une excellente nouvelle venait conforter l'augure, ses trois amis d'enfance étaient parvenus à se libérer et seraient présents lors des agapes.

Ce matin-là, Robert ouvrit les yeux vers sept heures, s'octroya un solide petit-déjeuner avant de passer de longues minutes sous la douche et de s'habiller. Vêtu de son seul jeans encore propre, d'une chemise à manches courtes

fripée et d'un blouson léger, il fit un rapide inventaire de ses effets. Permis de conduire et papiers du véhicule présents, cartes d'identité et bancaire dans leur pochette, niveau de cigarettes et de liquidités quasiment nul. Il quitta son studio, monta dans sa voiture et prit la direction du centre de Millau. Il s'arrêta pour retirer une centaine d'euros, acheter trois paquets de brunes, son tabac préféré, avant de mettre le cap vers le département mitoyen de la Lozère. Dès son arrivée à l'auberge du « Sanglier cévenole », il constata avec satisfaction que ses trois amis l'attendaient. Se trouvaient là Léon, un collègue de travail, Roger, surnommé rougeaud, un transfuge immigré de Lille et Quentin, rebaptisé Quinquin par ses intimes, le seul d'entre eux à n'avoir jamais quitté la demeure familiale et résider encore chez ses parents. Comme il se doit en pareilles circonstances, les retrouvailles furent mémorables. Après une partie de boules acharnée et copieusement arrosée, le quatuor passa à table pour faire ripaille. Charcutailles, tripoux farçous et autres spécialités régionales furent partagées et vers seize heures, Robert, passablement éméché, reprit le volant pour rejoindre la sous-préfecture de l'Aveyron. Les vapeurs éthyliques, combinées au

ronnement du moteur et à l'intense chaleur de ce mois de printemps firent que notre nouveau quadragénaire, en état de semi-léthargie faillit s'endormir. Pour pallier le danger, il décida donc de s'arrêter quelques minutes, le temps d'ouvrir complètement les vitres, d'allumer une cigarette et de mettre en fonction son autoradio. Il écouta d'une oreille distraite les propos amphigouriques d'un groupe d'intellectuels et de spécialistes es politique, commentant la dissolution de l'Assemblée nationale, décidée quelques jours auparavant par le Président et une fois un semblant de lucidité retrouvée, il reprit son trajet. Il passa sans encombre une série de lacets, déboucha sur une longue ligne droite et sûr de ses capacités commença à accélérer. Il avait quasiment atteint l'extrémité de ce tronçon, en apparence sans danger, lorsqu'un lièvre, probablement impatient de retrouver sa hase, coupa brusquement sa trajectoire. Robert, surpris, subit une violente montée d'adrénaline et freina violemment. La voiture fit d'abord une embardée puis, un tour complet sur la chaussée, avant de se retrouver dans sa position initiale. C'est durant cette pirouette sans doute que Robert, soudainement pris d'un moment de panique, ouvrit toute

grande la bouche. Le mégot, désormais libéré de toute contrainte mécanique fut ainsi aspiré vers l'extérieur. Il virevolta majestueusement quelques instants dans les airs, rebondit sur le panneau limitrophe entre deux communes, avant d'achever son vol dans le caniveau. Complètement vidé par cette émotion subite, Robert parvint toutefois à reprendre le contrôle de son véhicule et à l'immobiliser sans aucun dégât. Néanmoins, et ce afin de recouvrer son calme, il décida de sortir de l'habitacle pour faire quelques pas. Il marcha sur une cinquantaine de mètres, tout en respirant profondément l'air chaud de cette fin de printemps, de manière à évacuer le stress et quelques vapeurs éthyliques puis, sûr de pouvoir reprendre son chemin, il fit demi-tour afin de poursuivre sa course. Son regard balaya machinalement les environs, fit une halte sur la voiture miraculeusement intacte, avant de continuer sa scrutation du paysage et de se poser sur le panneau routier. C'est à ce moment précis que Robert discerna, émanant des broussailles, une légère fumée blanchâtre. Il regagna son véhicule aussi rapidement que son état le permettait, fouilla son coffre à la recherche d'une couverture ou d'un peu d'eau puis, en désespoir de cause, traversa la chaussée. Il

contourna le panneau, descendit dans le caniveau et tenta d'éteindre le feu de brindilles à coups de pied. Ce martèlement continu de la végétation, particulièrement sèche en ce mois de juin exceptionnellement ensoleillé, ne fit qu'aggraver la situation. Deux fragments incandescents, absorbés par un courant ascendant, furent projetés à quelques mètres de part et d'autre du panneau. Robert, complètement dépassé par la situation, décida que le plus sage était de renoncer et d'appeler au plus vite les pompiers. Il retourna à sa voiture, s'empara de son téléphone portable et composa le 18. Immédiatement, une voix notoirement pressée lui répondit.

- Les pompiers j'écoute.

- Bonjour Monsieur, je me trouve sur une départementale et je viens d'apercevoir un départ de feu.

- Votre nom, je vous prie !

- Robert Lingot.

- Très bien Monsieur Berlingot, connaissez-vous le numéro de la départementale ou apercevez-vous un panneau indicateur ?

- Pas Berlingot, Lingot tout court. Je suis sur la D235 en direction de Sévérac-le-Château, je viens de passer la

bifurcation Le Recoux et le panneau indique Le Villaret, cinq cents mètres à gauche.

- C'est noté ! Et quelle est approximativement l'étendue du sinistre ?

- Oh ! Je n'en ai pas une idée bien précise, mais je dirais environ dix mètres carrés

- Restez sur place, Monsieur Berlingot, je vous envoie un véhicule.

Robert raccrocha, se dirigea vers son véhicule et pour tuer le temps alluma de nouveau une cigarette. Ce qu'il ignorait à ce moment-là, c'est que le pompier du CTA (centre de traitement des alertes) avait transmis l'ordre d'intervention au CSI (centre de secours et d'intervention) de Massegros où un panel de politiques locaux pérorait en vue des prochaines élections législatives. L'un des élus se détacha du groupe, consulta la carte du département et jugea opportun d'interrompre le sous-préfet en grande conversation avec le responsable de la caserne.

- Nous arrivons à point nommé, Monsieur le sous-préfet, un départ de feu vient de nous être signalé en limite du département.



- Parfait Monsieur le maire ! Nous allons donc assister en direct à l'intervention et juger ainsi de la cohésion et de l'efficacité de nos moyens d'action.

- J'aimerais bien, Monsieur, mais je doute que cela soit possible. Je connais bien cette région et selon les indications fournies par le CTA, il semble que l'incendie ait pris naissance en Aveyron.

- Quelle importance ? Ne peut-on pas envoyer un véhicule incendie et régler cette affaire au plus vite ?

- Je pense que dans la situation actuelle, cela n'est pas souhaitable, Monsieur. Apparemment, l'intervention ne relève pas de notre compétence territoriale et à quelques jours des élections, je crains que le conseil général n'apprécie pas que l'on dilapide l'argent du contribuable lozérien afin d'effectuer des tâches inhérentes à nos collègues aveyronnais.

- Eh bien ! Faites le nécessaire, Capitaine ordonna le haut fonctionnaire en se tournant vers le chef pompier. Appelez vos homologues d'en face et refilez-leur le bébé.

L'officier s'exécuta avant de revenir quelques minutes plus tard pour rendre compte à l'autorité.

- Sévérac-le-Château va envoyer sur place un véhicule incendie et deux gendarmes afin de juger du bien-fondé de notre demande. Je suggère que nous fassions de même pour régler au plus tôt ce problème.
- Vous êtes l'homme de l'art, faites donc cher ami répondit le sous-préfet.

Un adjudant, un caporal et deux pompiers furent aussitôt dépêchés sur place pour mener l'enquête, tandis que le PC prenait contact avec l'unité de gendarmerie la plus proche. Quelques instants plus tard, deux pandores motorisés, qui bullaient sur la D67, ponctionnant au passage quelques subsides à des contrevenants afin de renflouer les caisses d'un État toujours en faillite, reçurent l'ordre de rallier le lieu de l'incendie. Ainsi, à quelques minutes d'intervalle, Robert vit apparaître des hommes en bleus, montés sur des Motocyclettes blanches escortant deux véhicules tout de rouges peinturlurés. Indéniablement, la Patrie était en danger.

Grands connaisseurs de l'âme humaine et de ses nombreuses faiblesses, les deux pandores en chef, tels des

limiers ayant flairé le gibier, se dirigèrent immédiatement vers ce dernier. Robert, sentant la tuile arriver, tenta tant bien que mal de tromper l'ennemi en avalant un bonbon à la menthe, mais rien n'y fit. L'Aveyronnais, plus rapide que son collègue, dégaina un Alcootest à la vitesse de l'éclair et lui intima l'ordre de souffler.

- Gendarmerie nationale, contrôle d'alcoolémie, soufflez fort dans le ballon s'il vous plaît.

- Et voilà ! Je fais mon devoir de citoyen, je m'arrête pour signaler un départ de feu, j'attends les secours pour les orienter et au lieu de l'éteindre, vous n'avez rien d'autre à foutre que de me contrôler.

- Les pompiers sont là pour ça. Nous, nous gérons uniquement la sécurité des biens et des personnes, alors, ne discutez pas et soufflez.

- Je ne peux pas souffler fort, j'ai le rhume.

Ah oui ! Un rhume qui ne vous empêche pas de fumer apparemment. Allez, ne m'obligez pas à prendre des mesures de rétorsion. Soufflez dans le tuyau au moins trente secondes.

Robert s'exécuta de mauvaise grâce en toussotant tel un agonisant, mais son simulacre grotesque n'altéra pas la détermination du gendarme.

- En plus de conduite en état d'ivresse, vous voulez que je vous colle un refus d'obtempérer, que je vous fasse conduire à l'hôpital pour une prise de sang et que je vous embarque pour finir la soirée et la nuit avec d'autres ivrognes en cellule de dégrisement ?

- Oh ! Ça va, soyez sympa, je n'ai tué personne, j'ai fêté mon anniversaire avec trois copains et j'ai bu juste deux ou trois verres.

- Des verres certainement très profonds voire le tonneau des danaïdes. Vous êtes un danger pour la société et les autres automobilistes, alors je vais devoir vous enfermer pour la nuit.

- Attendez, vous plaisantez. Si j'étais un truand, je ne serais pas assez con pour attendre sur place que vous arriviez. Quand l'incendie a éclaté, j'ai essayé de l'éteindre et lorsqu'il a commencé à s'étendre, j'ai appelé les pompiers et je suis resté sur place pour les guider.

- Quand l'incendie a démarré dites-vous ? Donc lorsque vous vous êtes arrêté, il n'y avait pas de feu. Vous ne seriez pas l'incendiaire par hasard ?

- Non ! Enfin, pas directement.

- Voyez-vous ça. Et ça veut dire quoi, pas directement ?

- Eh bien voilà ! Je roulais prudemment en direction de Séverac, j'avais toutes les vitres ouvertes à cause de la chaleur et je fumais tranquillement une cigarette lorsqu'un lièvre, sorti de nulle part, a traversé la chaussée juste devant mes roues. J'ai pilé, j'ai ouvert machinalement la bouche au même moment et le mégot s'est envolé.

- De mieux en mieux. Et ce lièvre, il venait d'où ?

- Je n'en sais rien, je viens de vous le dire.

- Ici, c'est tout plat. Alors, il a traversé de droite à gauche ou de gauche à droite.

- Je l'ignore, au moment où il a surgi, je devais regarder dans mon rétroviseur. Tout ce que je peux vous dire c'est qu'il ne m'a pas doublé.

- En plus de se foutre de nous, monsieur joue les comiques, vous êtes mal barré, mon garçon. Conduite en état d'ivresse, refus d'obtempérer, obstruction au bon déroulement d'une enquête, incendie volontaire, mise en danger de la vie

d'autrui. Sortez de votre véhicule, donnez-moi vos papiers et attendez que je revienne.

Pour les deux pandores en chef, l'affaire semblait rondement menée. Le contrevenant s'était arrêté sur le bord de la route pour une raison que l'enquête se chargerait d'élucider, il avait volontairement jeté son mégot dans l'herbe sèche avant d'appeler les pompiers. Un cas, hélas, classique d'imbécillité chronique ou de pyromanie. Il ne leur restait plus désormais qu'à conduire Robert à la brigade afin que l'OPJ puisse prendre sa déposition et voir avec le substitut du procureur quelles seraient les suites à donner. Cette découverte capitale dans l'enchaînement des événements induisit de fait un conflit juridictionnel. En effet, Robert se trouvait légèrement à droite de l'axe du panneau, il était donc en terre lozérienne et de fait, il devait théoriquement être placé sous la responsabilité de la juridiction compétente. Cependant, l'Aveyronnais, ne voulant pas lâcher si belle prise, décréta que l'absorption d'alcool n'était qu'une cause et qu'il fallait déterminer dès lors, lequel des deux départements allait subir les conséquences de cet acte inconsidéré. Les deux gendarmes

en référèrent donc à leur autorité de tutelle, tandis que les pompiers, rendaient compte au CODIS de l'état de propagation de l'incendie. Après quelques conciliabules en haut lieu, des consignes furent données et dans le but d'éclaircir cette situation confuse, tous reçurent l'ordre de se mettre à la recherche de l'arme par destination, à savoir le mégot. Il était seize heures quarante-cinq, un demi-hectare était déjà parti en fumée et le feu continuait de s'étendre selon un axe sud-est, nord-ouest, lorsque l'un des enquêteurs improvisés mit au jour un filtre partiellement brûlé. On planta des petits drapeaux afin de matérialiser la position initiale du mégot sur la scène de crime, on compara le débris avec les cigarettes du mis en cause, on constata la concordance, ne restait plus, pour conclure l'enquête préalable, qu'à définir l'implantation géographique de l'indice.

Les pompiers sortirent leurs plans, les gendarmes prirent quelques mesures et bientôt tout le monde dut se rendre à l'évidence. Par un concours de circonstances extraordinaire, l'objet du délit se trouvait exactement sur la frontière entre les deux départements. Robert fut

temporairement délaissé et chacun regagna son véhicule, pour informer les différentes autorités de l'inextricable situation. Du côté des pompiers, l'information fut immédiatement transmise à l'organisme de centralisation des alertes tandis que sur le plan gendarmerie, le rapport circonstancié parvint au PC de chacune des deux brigades.

Ce qu'ignoraient les différents protagonistes de l'affaire, est qu'à quelques encablures de là, un pigiste débutant, Michel Lange, qui venait d'achever un reportage dans une maison de retraite d'un village des environs écoutait, grâce à son scanner, la fréquence des militaires. Sûr de réaliser le scoop de l'année, il décida de modifier sur le champ son emploi du temps. En premier lieu, il informa Pierre Desroches, le rédacteur en chef de la radio locale de l'événement. Ensuite, il contacta sa compagne afin de la prévenir de son éventuel retard au rendez-vous qu'ils avaient fixé le matin même et pour finir, il vérifia son matériel de reportage avant de prendre la direction du lieu de l'incendie. Pierre avait un parcours atypique pour un individu issu d'un milieu de notables de la campagne. Le bac en poche, il avait rejoint la Capitale et brillamment



réussi les épreuves de sélection à l'institut d'études politiques de Paris. Jeune et passionné à l'époque, il s'était rapidement détaché de la coterie paternelle pour nouer des liens de franches camaraderies avec les membres d'un groupuscule trotskiste en compagnie desquels, la nuit venue, il tentait de faire renaître le Phénix de la révolution permanente, le triomphe du prolétariat et l'écrasement définitif des impérialistes réactionnaires et capitalistes, sangsues antédiluviennes des classes laborieuses. Quelques années plus tard, découvrant contrit, que ses illustres prédécesseurs étaient devenus les capitalistes d'aujourd'hui et que sa lutte des classes ne dépasserait jamais les douze mètres carrés de sa chambre d'étudiant, Pierre avait arrêté de promouvoir les salades flétries du défunt Trotski pour rejoindre la myriade de groupuscules plus actifs et plus tendances des verts de l'écologie politique.

Soudainement attiré par les énergies nouvelles, il avait alors brassé de l'air pour promouvoir la multiplication des éoliennes, s'était battu bec et ongles contre les gaz à effet de serre et avait irradié son groupe d'adeptes par un combat sans merci contre les énergies nucléaires. Une fois

son diplôme en poche, il avait délaissé ses compagnons de lutte pour regagner les vertes vallées de son Aveyron natal où là, grâce aux relations bourgeoises de papa, il avait obtenu l'autorisation d'ouvrir une station locale de radio F.M.

Devenu adepte des produits du terroir, il se battait désormais, via le réseau hertzien, pour la sauvegarde du tripou, du farçou du roquefort et de l'aligot, interrompant périodiquement sa lutte afin de diffuser sur l'antenne, les vociférations en langage vernaculaire de jeunes artistes locaux en mal de notoriété, souvent rebut d'émissions estampillées intellectuelles, dont nous saturant les chaînes de télé. Cependant, le ver des verts était toujours dans le fruit et Pierre, malgré l'intégrité et le professionnalisme supposés inviolables et inaltérables des animateurs de médias, poursuivait dans l'ombre sa lutte écologique.

Aussitôt son téléphone raccroché, il lança l'information sur les ondes puis, fit signe à Marguerite, la secrétaire de la station, d'entrer dans le studio. Cette dernière s'exécuta, écouta avec attention le compte rendu de

la situation avant de faire demi-tour, de prendre ses affaires personnelles et de rejoindre son véhicule. Marguerite souffrait d'un lourd passé psychologique. Enfant, elle avait assisté impuissante à la mise à mort par son père d'une douzaine d'escargots de la région, et pire encore, elle avait été contrainte d'avalier quelques-unes de ces pauvres bêtes baignant dans une sauce au beurre persillé. Depuis, elle avait pris fait et cause pour les gastéropodes et avait créé une association de protection de ces êtres placides et rampants. L'entreprise était ardue, les difficultés abyssales car l'expansion incontrôlée du tourisme de masse, tant en Aveyron qu'en Lozère réduisait inexorablement le territoire du sympathique animal à une portion congrue. De plus, le prélèvement incontrôlé, l'inattention des ramasseurs de champignons et la pollution croissante de la planète, rendant la pluviométrie aléatoire, risquaient de compromettre à court terme la survie de l'espèce.

À l'heure où Marguerite gagnait le lieu du sinistre pour s'enquérir du devenir de ses petits protégés et rameuter ses fidèles, les premiers magistrats des deux villages mitoyens de la frontière prenaient connaissance de

l'information. Poly, maire réactionnaire du village aveyronnais décida de se rendre sur les lieux par ses propres moyens, tandis que Marie, son homologue progressiste en territoire lozérien, opta pour un transport public. Cette dernière fit appeler Juliette, chauffeuse du bus scolaire du village et accessoirement, transporteuse d'impotents en véhicule sanitaire.

Ainsi, Robert, qui dissipait ses effluves en grillant sa cinquième cigarette, vit apparaître les deux femmes de part et d'autre de la frontière. Elles se saluèrent, sur un ton à faire geler instantanément un alcool de vingt ans d'âge, avant de s'approcher du groupe de spécialistes et d'écouter avec attention un compte rendu de l'historique de l'incident. Une fois l'enchaînement des faits établi de manière précise par l'un des gendarmes, Marie jugea opportun de soulever un problème qui allait s'avérer déterminant pour la suite des événements. En effet, un lièvre non identifié, avait traversé la route hors d'un passage clouté, ce qui faisait de Robert, non plus l'auteur principal du délit mais une victime collatérale ou, tout au plus, un complice involontaire du léporidé. Selon son analyse, il convenait donc de

déterminer, avant toute mesure curative, la trajectoire initiale de l'animal. Si ce dernier avait franchi la départementale selon un axe sud nord, il apparaîtrait incontestable que le présumé coupable était résident aveyronnais, charge dans ce cas à Poly d'assumer les entiers dépens. Dans le cas contraire évidemment, Marie se faisait fort de prendre à sa charge les frais de cette intervention. Il convenait dès lors, pour éclaircir ce mystère, de rechercher dans les terrains environnants les empreintes digitales du présumé coupable. Poly, soutenue par les pandores et les pompiers, tenta d'éluder la question en proposant une action conjointe des forces en présence. Quatre hectares, équitablement répartis entre les deux territoires avaient déjà brûlé, toutefois, le feu n'avait pas encore franchi les limites communales et en conjuguant leurs efforts, le sinistre pouvait être rapidement circonscrit. Hélas pour la flore, la faune locale et les contribuables, les deux femmes ne s'aimaient pas.

Autrefois pourtant, elles avaient été des amies qualifiées d'inséparables. Tout juste adolescentes, elles avaient suivi leurs parents respectifs, des protos écologistes

sur le plateau du Larzac, en 1973, afin d'y mener un combat sans merci contre l'implantation d'un camp militaire. À cette époque, où la culture « peace and love », venue tout droit d'outre-Atlantique, effectuait une percée remarquable dans le traditionalisme franchouillard, paysans, beatniks, gauchos et révolutionnaires chroniques, tant aveyronnais que lozériens avaient mené la résistance de concert. L'affaire avait fait grand bruit, les médias en avaient fait leurs choux gras et les résistants de la première heure avaient été rapidement rejoints par pléthore de leurs homologues parisiens, en mal de portefeuilles républicains.

C'est dans cette ambiance tantôt explosive et souvent bon enfant que les deux jeunes femmes avaient fait connaissance. Le temps passant, elles s'étaient liées d'amitié et dans le but de ne pas être séparées, elles avaient choisi de poursuivre leurs études dans la même université. Il avait fallu attendre leur passage dans la Capitale et leur sortie de l'adolescence pour que ce lien fusionnel commence à s'étioler. En effet, lors d'une de ces soirées entre étudiants, où l'on refait le monde après avoir ingurgité plusieurs verres et grillé quelques pétards, Marie avait jeté

son dévolu sur Francis, un jeune homme sympathique et jovial qui préparait l'ENA. Cette façon particulière qu'avait Francis de transformer toutes les idées simples en concepts extrêmement compliqués avait charmé cette dernière et quelques semaines plus tard, les jeunes gens avaient conjugué leurs faibles avoirs financiers pour louer un deux-pièces dans un quartier défavorisé.

Malgré ce début d'expérience matrimoniale, Poly avait cependant continué à partager la vie du jeune couple, ce qui donnait parfois, à quelques rombières du voisinage, matière à clabauder. Néanmoins, et c'est de notoriété, la chair est par nature faible et le jeune Francis Tersien, loin d'être un moine ayant fait vœu de chasteté, affichait pour les femmes un appétit non dissimulé. Ainsi, lors d'une absence temporaire de Marie, Poly, séduite par la cour outrancière du jeune homme, était passé outre ses principes et son amitié pour entamer, dans le plus grand secret, une relation polygame. Comme c'est souvent le cas dans la vie, Marie avait eu la révélation de ces turpitudes par une amie bien intentionnée. Depuis quelque temps en effet, elle s'étonnait des absences répétées de Francis et

progressivement, le doute avait laissé place à la certitude que ce dernier n'était pas franc du collier.

Un dimanche, alors qu'elle passait une nouvelle soirée sans son Apollon, mais en compagnie de Sibylle, une étudiante férue de sciences occultes et experte en lecture dans le marc de café, elle avait appris, comme tous les cocus de la planète, qu'elle était la dernière informée des errements de son amant. Folle de rage, elle avait immédiatement abandonné ses études et la Capitale pour rejoindre Mende, avec la ferme intention d'y entamer une carrière politique qui serait, du moins le pensait-elle, l'instrument de sa future vengeance. Poly quant à elle avait achevé son cursus et obtenu une maîtrise en sciences politiques. Devenue très parisienne, sûre d'elle-même et certaine du soutien indéfectible de Francis, elle comptait bien faire une brillante carrière à Paris. Toutefois, après un énième dérapage de son amant, elle avait choisi de quitter ce compagnon volage et incurable coureur de jupons puis, avait délaissé la mégapole pour regagner sa terre natale. Une fois de retour en Aveyron, elle avait commencé son parcours professionnel comme pigiste dans une petite



édition locale, avant d'éveiller l'attention du maire de Séverac qui, bien vite, avait mesuré le potentiel de la jeune femme et les éventuelles répercussions que ses compétences en matière de communication pourraient apporter à sa carrière politique. Ainsi, quelques années plus tard, Poly avait pris la suite de son mentor devenu sénateur et gérait depuis la communauté de communes.

Bien qu'informées du peu de distance qui les séparait, les deux femmes avaient toujours pris soin de s'éviter en toutes circonstances et il avait fallu, bien des années après leur rupture, ce début d'incendie en limite territoriale, pour que les deux anciennes amies soient de nouveau réunies.

Après des recherches infructueuses des empreintes du léporidé et moult palabres, pompiers et gendarmes finirent par faire entendre raison aux deux ex-rivales. Ils obtinrent, non sans mal que de part et d'autre de la frontière, chacun des responsables concernés mobilise une quantité strictement identique de CCF (camions-citernes feux de forêt) afin d'endiguer au plus vite le sinistre. Hélas, le destin étant

souvent cruel, c'est à ce moment précis que Marguerite, la militante écologiste et déléguée régionale de l'association pour la sauvegarde des escargots et autres animaux rampants entra en scène. Après avoir écouté, sans dire un mot, (ce qui est rare chez nos amis écolos) un exposé succinct de la situation, elle mit en avant trois problèmes majeurs qui allaient modifier de manière conséquente la suite des opérations. En premier lieu, elle fit remarquer, fort à propos d'ailleurs, que depuis deux mois, les taux d'hygrométrie et d'hydrométrie dans la région avaient atteint des seuils alarmants. En conséquence, toute ponction exagérée des eaux du Tarn et de la Dourbie risquait de mettre en péril la faune aquatique et compromettre la reproduction de la plupart des poissons. Elle enchaîna ensuite sur le constat indéniable que le manque d'eau patent avait certainement plongé gastéropodes, reptiles et lacerta agilis dans un état quasi végétatif et qu'un réveil brusque, dû à la projection de l'eau sous pression des lances à incendie risquait de traumatiser et à terme de compromettre la survie de nombre de ces petites bêtes. Pour finir, elle informa son auditoire que certaines espèces, telles que l'escargot à coquille bicolore, étaient protégées par une

convention européenne. Partant, elle en conclut que tout manquement à ces règles supranationales, risquant de mettre en danger l'intégrité physique des animaux susdénommés, tendrait à faire basculer le vote écologiste lors des prochaines élections législatives.

La situation devenait critique, l'Aveyron comptait trois circonscriptions contre une seule en Lozère, mais le renversement aléatoire de quatre sièges à l'assemblée, risquait de mettre la République en fâcheuse posture. On décida donc, au grand dam des pompiers, de surseoir à attaquer les flammes et de convoquer de toute urgence une assemblée plénière de toutes les personnes concernées. Cette fois-ci, c'est Poly qui souleva deux problèmes d'importance. L'organisation d'une telle réunion nécessitait le déblocage de fonds, entre autres pour la location d'une salle, les boissons et la nourriture à volonté, le transport sécurisé des autorités et autres mesures indispensables à la bonne tenue d'une telle assemblée. De plus, il convenait de définir un lieu totalement neutre, de manière à ne pas influencer la teneur des débats et par suite, celle des délibérations.

Après quelques échanges verbaux tantôt courtois et parfois tendus, l'un des gendarmes fit une proposition qui obtint l'aval des deux mégères. Le beau-frère de ce dernier tenait un coquet bar restaurant à Saint-Urcize, un village situé tout en bas du Cantal, à tout juste une heure de trajet. Les téléphones portables se mirent à crépiter et moins d'un quart d'heure plus tard, la caravane des décideurs et de leurs conseillers quittait le lieu du sinistre pour prendre la direction du nord.

Fernand, le beau-frère du gendarme instigateur de la réunion, informé de la tension palpable entre les différents intervenants avait mis les petits plats dans les grands. Dès leur arrivée et avant même le début des pourparlers, chacun avait pris une collation accompagnée de vins fins et de champagne grands crus et échangé au passage quelques propos anodins. L'ambiance commençait à se détendre et au grand étonnement de Poly, Marie semblait avoir abandonné toutes ses velléités mesquines pour entamer une démarche constructive. Ce que les participants ignoraient, c'est que durant le trajet, le lieutenant des pompiers qui accompagnait l'édile lozérien avait étudié avec attention la carte de la

région. Selon son constat, si le feu conservait la même trajectoire, il allait très prochainement quitter la Lozère pour poursuivre son œuvre destructrice en Aveyron. Partant, elle allait proposer à sa rivale que chacune d'entre elles mette à disposition les moyens nécessaires pour protéger son territoire, ainsi, une fois le sinistre hors de la Lozère, charge resterait à Poly d'assumer les risques et les coûts de l'intervention.

Le piège fonctionna à merveille et Poly, quoique un peu étonnée par la bonne volonté affichée par Marie, accepta la proposition sans discuter. Ne restait plus à définir, pour des raisons purement politiques et économiques, quels seraient les moyens utilisés afin de circonscrire l'incendie, sans enflammer le camp écologiste. Selon les dernières informations, quatre-vingts hectares étaient déjà détruits et le feu continuait à se propager le long de la frontière. Les deux officiers des pompiers, après s'être concertés, proposèrent que chacun des deux départements finance l'intervention d'un Canadair venu de Marseille. Ainsi, les avions stopperaient la progression du sinistre

tandis que les équipes au sol tuaient l'incendie et combattaient ses éventuelles reprises.

Cette suggestion, somme toute logique eu égard à la situation sur le terrain, constitua une fin de non-recevoir pour Marguerite. Cette dernière, très au fait de cette technique de noyage par les airs, argua du fait que le largage de six tonnes d'eau, à chaque rotation d'avion sur ses petits protégés, risquait d'engloutir plusieurs espèces et qu'en conséquence, le remède de cheval proposé par les pompiers s'avérerait, au final, bien pire que le mal. Après dix minutes d'échanges, durant lesquelles les deux officiers tentèrent de convaincre l'égérie écolo, Marguerite coupa court à la négociation en avançant sa proposition.

À la suite d'une analyse approfondie, elle en était arrivée à la conclusion que les gastéropodes, pris dans les flammes de l'enfer, étaient à son grand désarroi irrémédiablement condamnés à la crémation certaine. Mais, avait-elle ajouté avec des sanglots dans la voix, un décideur se doit de favoriser le moindre mal et sacrifier, si nécessaire à l'intérêt général, celui d'une minorité. Tant pis donc pour

les escargots pris dans la braise, il convenait désormais d'établir au plus vite une barrière de défense afin d'une part, d'endiguer la progression de l'incendie et, d'autre part, de permettre aux survivants du sinistre de se mettre à l'abri.

Après un tour de table rapide, tous s'accordèrent sur l'impératif d'aménager au plus tôt une zone coupe-feu. Les secteurs incriminés étaient essentiellement des champs ou des terres agricoles en jachère avec parfois quelques bosquets épars, il semblait donc aisé aux pompiers de chacun des deux départements de mettre leur dispositif en place et d'attaquer au plus vite les flammes. Pour conclure cette réunion, et avant quelques agapes bien méritées, les deux femmes décidèrent de positionner la ligne de défense à l'endroit précis où la frontière entre les deux départements bifurquait brusquement vers le nord. De la sorte, les soldats du feu aveyronnais attaqueraient le sinistre par le sud, tandis que leurs collègues lozériens le contiendraient dans la zone nord. L'affaire semblait entendue et vingt minutes plus tard, les deux aréopages quittaient le no man's land du Cantal pour rejoindre leur PC de crise respectif.

Hélas pour tout le monde, ce jour-là, le dieu Éole était de bien mauvaise humeur. Alors que pompiers et volontaires des deux camps s'affairaient à déboiser et éliminer les herbacées, le vent bifurqua soudainement pour s'orienter d'abord vers le nord-ouest, et une fois la frontière atteinte, continuer sa course plein nord.

Marie se sentait complètement dépitée. Son plan perfide venait d'échouer et pour couronner le tout, l'incendie approchait maintenant les limites territoriales des deux communes. Édile expérimenté, elle savait qu'une fois cette frontière franchie, le contrôle des évènements ne serait plus du ressort des deux rivales, mais incomberait désormais aux préfets des deux départements incriminés. Dans une tentative désespérée pour reprendre la main, Marie passa plusieurs coups de téléphone, alterna promesses vagues, compliments obséquieux et menaces verbales, mais rien n'y fit. À dix-huit heures, le sinistre traversa sans encombre la ligne de démarcation pour poursuivre ses ravages en direction du nord.

Pour la seconde fois depuis le début des évènements, les deux femmes tombèrent d'accord sur les suites à donner.



Convaincues qu'il valait mieux s'adresser au Bon Dieu qu'à ses saints, elles décidèrent de concert de regagner leur mairie et d'appeler au plus vite Paris afin d'informer leur préfet respectif de cette situation fâcheuse. Cependant, à cette heure précise, le ministre de l'Intérieur avait réuni tous ces hauts fonctionnaires de manière à transmettre ses consignes pour l'organisation des élections, avant de les convier à un dîner pour clore cette importante réunion. D'ordinaire, lorsque le préfet est absent, c'est le secrétaire général de la préfecture qui assume son intérim. Cependant, face à ce nouveau contretemps, Poly et Marie décidèrent d'obvier à la hiérarchie administrative et d'en référer à leur député de circonscription. La tâche ne fut pas aisée car à cet instant précis, consultations, conciliabules et tractations de marchands de tapis se déroulaient dans les couloirs feutrés de la République. En effet, après une série de revers politiques, le Président avait décidé de tenter un coup de billard à trois bandes. Première étape de sa reconquête de l'opinion, perdre la majorité à l'assemblée de manière à entamer une période de cohabitation. Ensuite, approuver la nomination d'un nouveau gouvernement qui, de toute manière, conduirait la même politique avant de se faire

laminer aux prochaines élections. Pour finir, se faire réélire haut la main et recommencer le grand cirque. Un bémol toutefois dans la conduite de ce plan diabolique, des sondages alarmants qui pronostiquaient une victoire probable, dans plusieurs circonscriptions et dès le premier tour des forces estampillées fascistes.

Selon la myriade d'enquêtes d'opinions, en Lozère, le candidat rouge/brun, malgré son programme nauséabond, arrivait largement en tête, suivi d'une écologiste, elle-même talonnée par le député de droite sortant. Pour ce dernier, la messe était déjà dite en haut lieu et en échange d'un poste rémunérateur dans une commission Théodule, on l'avait instamment prié d'en appeler au rassemblement républicain contre la menace extrémiste. L'homme écouta d'une oreille distraite le compte rendu que lui fit Marie, promit de faire le nécessaire avant de raccrocher. Quelques secondes plus tard, il se rappela que son interlocutrice était une élue socialiste. On venait de le virer sans ménagement, il jugea donc naturel de ne rien faire et de laisser tout ce petit monde se démerder.

En Aveyron, la situation était beaucoup plus délicate à gérer. Deux élus de droite et un socialiste assuraient les mandatures en cours et afin que le plan élyséen puisse aller à son terme, il convenait de faire basculer artificiellement le département vers les forces dites de progrès. Après une énième série de sondages et malgré les propos alarmistes des hérauts de la démocratie, la tendance ne s'inversait pas. Avant même la parution des listes et dans les trois circonscriptions, l'extrême droite arrivait en tête, talonnée par les sortants, suivis des verts et des partis croupions. Pour pallier cette gageure populiste à la République et faire aboutir le plan, il avait été décidé de parachuter en province deux concurrents de la droite parisienne nantis de quelques casseroles anciennes. La suite tombait sous le sens, peu avant le premier tour, on distillerait le contenu fétide de ces ustensiles de cuisine à la presse nationale avec pour consignes de mettre en marche le barnum médiatique. Le bon peuple, scandalisé à l'idée que des élus corrompus puissent postuler à un siège à l'Assemblée rabattrait ses voix sur l'opposition soit populiste, soit progressiste, le reste deviendrait alors un jeu d'enfant. Entre les deux tours, on brasserait l'air vicié du totalitarisme et une fois encore,

le concurrent désigné en haut lieu recevrait comme prévu l'investiture.

Quelques heures après le basculement de majorité et à la suite des tragicomédies grand-guignolesques jouées avec maestria par différents acteurs sur les plateaux de télévision, le Premier ministre, la mine faussement déconfite annoncerait la démission de son gouvernement. Il suffirait alors d'attendre que la nouvelle majorité accumule revers et promesses non tenues pour que le Président, mis provisoirement au ban, se présente comme le sauveur de la Nation en pleine déliquescence.

Pour madame le député de la troisième circonscription dont dépendait Séverac le château, ce soudain passage du Capitole à la roche Tarpéienne, fomenté sans vergogne par un cénacle de décideurs parisiens, l'avait mise de fort méchante humeur. Toutefois, après avoir longuement écouté le compte rendu alarmiste de Poly, elle jugea opportun de certifier à cette dernière qu'elle allait faire le nécessaire avant de raccrocher.

L'après-midi touchait à sa fin et à dix-huit heures quarante-cinq, pompiers et gendarmes attendaient toujours les ordres. Robert, encore au bord de la départementale, entamait, pour tuer le temps, son second paquet de cigarettes. Michel, le journaliste peaufinait son scoop de l'année tandis que Marguerite, le cœur déchiré, priait en silence pour le repos de l'âme de ses petits protégés. Ainsi, à cette heure où le crépuscule commençait à pointer son nez, seul l'incendie continuait de progresser.

C'est au final, Pierre l'animateur de la radio locale, qui lança sur les ondes, lors d'une coupure publicitaire, l'information qui allait débloquer partiellement la situation. Alors qu'un débat animé opposait deux historiens locaux sur la découverte et l'élaboration de la recette originelle de l'aligot, Pierre décida d'effectuer une pose afin de calmer les esprits. Après avoir énuméré la liste des activités et des fêtes de villages qui animent la transhumance des moutons vers les pentes abruptes des Cévennes, il lut mot pour mot l'article que Michel venait de lui transmettre par courrier électronique. Le sinistre s'étendait désormais sur un front d'environ un kilomètre et continuait sa course

dévastatrice en direction du nord. Pompiers et volontaires étaient sur place, la barrière coupe-feu était devenue obsolète et tous attendaient de nouvelles directives.

Gisèle, une employée de la préfecture aveyronnaise, qui suivait à cette heure le débat culinaire et historique entre les deux experts, décida de surseoir à cette leçon de culture locale et d'appeler Romain, le secrétaire général de la préfecture. Ces deux personnes se connaissaient de longue date, car bien des années auparavant, ils avaient été jeunes fonctionnaires et amants, avant que les ambitions professionnelles de Romain le poussent à concourir pour les IRA (instituts régionaux d'administration). Reçu haut la main, ce dernier avait alors décidé de mettre un terme à cette relation amoureuse, afin de pouvoir suivre librement sa formation à Bastia puis, entamer une lente ascension dans la hiérarchie des cadres A de l'administration.

La rupture, comme bien souvent entre jeunes gens avait été houleuse néanmoins, le temps aidant, ils avaient jugé plus sage d'entretenir une relation amicale sous le sceau du secret. Ainsi, Romain, depuis son poste de

direction bénéficiait d'un informateur infiltré dans la base, tandis que Gisèle profitait d'un protecteur en haut lieu.

- Salut Romain, lança-t-elle gaiement, j'ai essayé de te joindre chez toi et en dernier ressort, j'ai tenté ton numéro privé à la préfecture, toujours au boulot à cette heure ?

- Eh oui ! Ma belle, le préfet est en réunion à Paris et j'attends de ses nouvelles.

- Des nouvelles ! Pour quoi faire ?

- Visiblement, il n'a pas très envie de passer la nuit dans la Capitale et il espère bien pouvoir s'éclipser au plus vite puis, prendre le dernier vol pour Montpellier. Évidemment, il lui faut un pigeon pour aller le chercher.

- Rodez Montpellier, il faut compter environ trois heures aller et retour. Si tout va bien, tu seras chez toi avant une heure du matin.

- Je sais, mais j'avais prévu de me rendre au concert du groupe, « Troubadours électriques », des jeunes de Rodez qui font du rock à partir de chansons traditionnelles. Ils sont excellents m'a-t-on dit et à chacune de leurs représentations ils te mettent le feu à la salle.

- À propos de feu, es-tu au courant de celui qui a démarré en milieu d'après-midi ?

- Tu plaisantes ! J'espère.
- Pas du tout, je viens d'entendre l'info sur radio Causse Noir et c'est d'ailleurs la raison de mon appel.
- Ah oui ! La radio des écolos. Et qu'ont-ils raconté d'autres ?
- Rien de particulier, sinon que l'incendie est sorti des limites territoriales du Recoux en Lozère et de Séverac chez nous. D'après le journaliste, il continue actuellement sa course plein nord, à cheval sur la frontière entre les deux départements.
- Non de Dieu ! Pourquoi ne m'as-tu pas informé plus tôt ?
- Comment voulais-tu que je le sache avant ? Je ne suis pas un hiérarque à qui l'on rend des comptes, mais seulement un petit fonctionnaire, en bas de l'échelle et mal payé.
- Ne commence pas à pleurer, j'ai fait des pieds et des mains pour te faire passer dans la catégorie supérieure, au choix, et contre l'avis de la hiérarchie.
- Je t'en remercie, mais au bout de vingt-cinq ans de carrière, il n'y a pas de quoi pavoiser. Surtout lorsque je vois toutes les nullités qui me sont passées devant parce qu'elles fayotent, intriguent, voire plus si nécessaire.



- C'est un peu le revers de la médaille, ma chère, et comme le disait le défunt Chaban-Delmas, pour avoir un système aux ordres, il faut museler les gens brillants, composer avec les grandes gueules et favoriser l'ascension des médiocres.
- Et par la même occasion, laisser le sale boulot aux petites mains pendant que ces guignols pérorent.
- C'est ainsi qu'on les tient, ma belle. Comme disait Napoléon, la main qui donne est toujours au-dessus de celle qui reçoit.
- Bon, ça va ! Tu ne vas pas me sortir toute la litanie des citations historiques. Comment comptes-tu t'y prendre pour gérer le retour du préfet et l'incendie ?
- Pour l'instant, je l'ignore. Je vais déjà me renseigner sur l'étendue des dégâts et ensuite, j'aviserais. Bon ! Je te laisse, car j'ai du pain sur la planche.

Romain n'attendit pas la réponse de son ex et raccrocha. Machinalement, il alluma la radio, écouta d'une oreille distraite la joute oratoire qui opposait les deux spécialistes de la gastronomie locale avant de se diriger vers le bar pour se servir un verre. Il en avala une gorgée, regagna son bureau au moment où un flash spécial

imminent était annoncé. L'envoyé de la station, Michel Lange, venait de tendre son micro à une Marguerite, contrite mais particulièrement remontée contre les autorités. Au travers de quelques phrases acerbes, elle dénonça l'incurie du système qui avait entraîné une hécatombe animalière, l'incompétence patente des décideurs et menaça de mesures de rétorsion nantis et élus, responsables à ses yeux de ce drame écologique.

Romain était informé du projet secret du locataire de l'Élysée. Une abstention écologiste au deuxième tour des législatives, voire pire encore, un appel à réitérer une infamie du passé au cours de laquelle, les forces progressistes, pincées à linge sur le nez, avaient sauvé la Patrie du danger fasciste en allant voter pour le Président en exercice, risquait de compromettre le plan établi. Il fallait donc agir au plus vite et prendre des décisions qui empêcheraient l'égérie écologiste de commettre l'irréparable. Romain se sentait pris au piège. D'un côté, il était contraint de poiroter à sa table de travail en attendant l'appel téléphonique de son supérieur, de l'autre il devait contacter au plus vite les responsables du SDIS 12 (service

départemental d'incendie et de secours) de manière à définir avec ces hommes de l'art un plan d'action. Afin de l'aider dans cette lourde tâche, il décida, contre toute prudence, de faire appel à Franck, son homologue lozérien et aussi son ami. Les deux hommes s'étaient rencontrés à Paris alors qu'ils travaillaient en administration centrale. Leur accent chantonnant, source de nombreuses railleries, avait fait naître chez eux cette solidarité typique des expatriés et le plus souvent possible, ils se rendaient dans les bistrotts aveyronnais de la Capitale afin d'y respirer l'air du pays. C'est ainsi qu'au cours de leurs échanges, ils s'étaient découvert une passion commune pour le vol à voile et de retour dans leur département respectif, ils avaient décidé de monter un club ouvert à tous les âges, « Les vautours du Causse noir ».

- Salut, Francky, commença Romain d'un ton détaché. Je ne te dérange pas, j'espère ?

- Pas du tout, ma vieille, en fait j'attends une jeune collègue à qui je dois enseigner quelques techniques de progression dans l'échelle hiérarchique de l'administration. Alors, toujours prêt à te rendre au concert de tes « Troubadours électriques » ?

- Ne m'en parle pas, c'est foutu pour ce soir, je suis encore planté à la préfecture dans l'attente d'un coup de fil du boss.
- Tu risques d'attendre longtemps, mon pauvre vieux, ton préfet ne t'en a pas informé ?
- Informé de quoi ?
- Il semble qu'il y ait quelques députés récalcitrants, qui refusent de céder leur siège, même contre un strapontin doré pour la prochaine période quinquennale. Aussi, une réunion, dite de conciliation, aura lieu ce soir vers vingt-trois heures après un bon repas. Encore un de ces plans foireux qui consistera, je pense, à mettre des bâtons dans les roues de la campagne des fortes têtes. Comme tu le comprends aisément, il ne pourra donc pas prendre un vol de retour avant demain matin, tu peux ainsi plier les gaules et te rendre au concert.
- Une demi-bonne nouvelle, car j'ai un autre problème sur les bras, ou plus exactement nous avons un problème.
- Qu'est-ce qu'il se passe, tu m'as l'air passablement contrarié ?

En quelques phrases, Romain lui fit un compte rendu de la situation avant de se taire et d'attendre une suggestion.

Franck était un cadre atypique dans ce milieu où la règle du « pas de vague » est érigée comme un dogme indépassable et où la prise d'initiative n'est pas l'apanage de la hiérarchie. Après avoir conspué la nuée de technocrates qui à cette heure négociaient tels des marchands de tapis le maintien de leurs acquis à Paris, il énonça sa proposition. Il allait venir en personne à Rodez, avec les responsables du SDIS 48 et tous collaboreraient de manière à mettre un terme à ce maudit incendie. Que risquons-nous, au fond, avait argumenté Franck pour tenter de convaincre Romain ? On leur ferait les gros yeux ? Pire, on les muterait avec une promotion ? Qu'importait ? Et si d'aventure l'affaire se concluait par un succès cela leur ouvrirait, peut-être, la porte vers une éventuelle carrière politique ?

Ainsi, il en fut décidé et à peine la conversation achevée, les deux hommes se mirent à l'ouvrage. Ce qu'ignoraient les deux amis, est qu'à la même heure, dans l'une des usines des fromageries « Les crottins du Larzac », le gérant venait de réunir sa trentaine d'employés. La mine déconfite, il avait pour douloureuse mission de les informer du licenciement, dans un délai très bref, d'un tiers des

effectifs. Deux ans auparavant, alors que cette entreprise réalisait de confortables bénéfices, tout en développant ses marchés à l'export, elle avait été rachetée par un fonds de pension américain à la suite d'une opération rondement menée et enveloppée par le baratin d'usage. La sangsue made in USA avait promis d'investir, de développer et de diversifier l'activité, avant de piller la trésorerie, le savoir-faire et les brevets au profit d'investisseurs déjà extraordinairement fortunés. Depuis, les comptes étaient dans le rouge et pour sauver l'entreprise, il convenait de jouer sur la variable d'ajustement du néocapitalisme, la masse salariale. Une partie des effectifs serait donc licenciée, le temps de travail hebdomadaire serait allongé pour le même salaire et promis juré, la main sur le cœur, dès que la situation serait rétablie, du personnel nouveau serait embauché.

Georges n'était pas un perdreau de l'année. Employé recyclé d'une grosse entreprise stéphanoise que les termites de la finance avaient complètement rongée, il avait adhéré dès son embauche à un puissant syndicat et était devenu depuis, le délégué général du personnel des « crottins du

Larzac ». Pour lui, une fois encore, l'impitoyable main de fer de la réaction capitaliste et impérialiste allait s'abattre sans vergogne sur les masses laborieuses, mais cette fois-ci, il n'était pas question de laisser ces parasites détruire l'outil de travail et pour lui, la lutte finale allait commencer. Afin de punir ce crime de lèse ouvriers, il avait décidé de passer outre les réglementations en vigueur et de déclencher une grève spontanée. À cette fin, il avait pris contact avec un panel de camarades directement impactés par ces mesures de licenciement qu'il jugeait abusives. Fin connaisseur de l'âme humaine il avait habilement argumenté auprès des producteurs de lait de brebis, des transporteurs locaux, des revendeurs et des intermédiaires.

Une heure plus tard, camions, tracteurs et véhicules utilitaires bouclaient les principaux axes routiers et les stations-service. Il était vingt et une heures, dix mille hectares avaient brûlé, pompiers et gendarmes attendaient les consignes tandis que Robert, installé sur le siège passager de son véhicule, finissait de cuver.

La cellule de crise millavoise reçut la nouvelle quelques minutes plus tard, alors que le plan d'intervention venait d'être validé. Celui-ci reposait sur une tentative de stabilisation du feu pour le reste de la nuit en attendant le lever du soleil et l'intervention dès lors possible des moyens aériens. Durant cette épopée nocturne, les véhicules spécialisés devaient pouvoir circuler sans difficultés afin de se réapprovisionner en eau, en carburant et permettre aux soldats du feu envoyés au front de prendre un peu de repos. Franck et Romain décidèrent de se rendre immédiatement sur le barrage principal où Georges, debout sur un fétu de paille, haranguait ses troupes et stigmatisait la finance vorace, le patronat cupide, le système corrompu et les médias à la botte. L'entrevue fut tendue, mais une demi-heure plus tard, contre la promesse que les CRS ne tenteraient pas un assaut sur les barrages et qu'un négociateur serait mandaté, Georges consentit à laisser passer les véhicules des pompiers, charge restant aux flics de gérer les bouchons qui s'étaient déjà formés.

L'affaire semblait enfin réglée lorsqu'une autre nouvelle catastrophique s'abattit sur les membres de la



cellule de crise. L'incendie, qui jusque-là avait suivi une course approximative en direction du nord, venait de bifurquer au niveau de Trélans en direction du nord-ouest et de franchir, sans passeport, la frontière sud du Cantal. Cette situation imprévue induisait de fait un nouveau problème juridictionnel. En effet, l'Aveyron appartenait à la région Midi-Pyrénées, la Lozère à la région Languedoc tandis que le Cantal faisait partie de la région Auvergne. De fait, la prise de décision n'était plus de leur ressort. Certes, tous les préfets, y compris ceux de région étant bloqués à Paris, les deux amis auraient pu tenter de poursuivre leur œuvre salvatrice en y mêlant leur homologue cantalien. Cette option requérait, hélas pour tout le monde, un accord tacite avec ce nouvel intervenant, mais Franck et Romain ne le connaissaient pas. C'est cependant ce dernier, qui contre toute attente, prit l'initiative d'appeler par téléphone les deux amis. Après s'être informé de manière succincte du déroulement des événements depuis le début de l'incendie, il s'engagea à mettre en place un dispositif capable de stopper la progression du sinistre. De plus, il suggéra à Franck et Romain de disposer leurs effectifs afin de l'attaquer sur les flancs. Il leur confirma qu'en aucun cas,

leurs actions au sol ne permettraient de circonscrire l'incendie mais simplement d'en retarder la progression en attendant le soutien des avions. Pour le reste ajouta-t-il d'un ton sarcastique, je m'en occupe. Désormais en fin de carrière, Édouard était parvenu depuis quelques mois à obtenir sa mutation en Auvergne où il était né et avait grandi. Il avait passé la majeure partie de son temps dans les ministères et au bout de quarante ans de bons et loyaux services, il maîtrisait tous les rouages de la machine politique, celle des grands médias et tout naturellement, il savait comment stimuler leur appétit. Meubler un journal télévisé, plusieurs fois par jour, en évitant tous les sujets qui fâchent tels que chômage, insécurité, croissance nulle, dette, guerres et cetera, requiert une grande expérience en matière de désinformation. Certes, mère nature étant généreuse, elle offre périodiquement la possibilité d'en faire des tonnes sur l'arrivée des fraises, des pêches ou des brugnon, celle des figes, du raisin et des pommes sans oublier les incontournables vendanges dans les cépages renommés. Les très bonnes années, les compétitions sportives internationales, aident à combler le vide sidéral de l'information quotidienne, mais il convient souvent de

compléter le tout par des peccadilles ou des informations futiles telles que les déclarations fracassantes d'un peuple, les états d'âme d'une starlette lobotomisée ou par le prix exorbitant du transfert d'un footeux. Cet incendie était une opportunité nouvelle qu'il serait bon pour les importants de saisir et d'exploiter. Dans un premier temps, il appela le responsable du SDIS 15, lui résuma la situation et les actions convenues puis, il lui laissa carte blanche pour gérer l'intervention. Il se servit ensuite un verre, consulta sa montre avant de rejoindre son bureau, ouvrir son agenda et allumer la télé. Comme il s'y attendait, outre les navets maintes fois diffusés, les émissions débilitantes où l'inculture abyssale rivalise avec le vulgaire et la médiocrité, des journalistes estampillés spécialistes décortiquaient, analysaient, interprétaient depuis des heures la phraséologie des différentes personnalités politiques qui s'étaient déjà exprimées sur l'aboutissement des législatives.

Les informations de la nuit approchant, il passa quelques coups de téléphone à des patrons de grandes chaînes, noircit à satiété le tableau, avant de raccrocher et

d'attendre la suite des évènements. Comme il le subodorait, une demi-heure plus tard, un flash spécial alarmiste informait les insomniaques que la pire catastrophe depuis des décennies était en cours entre les Cévennes et le Massif central. Des reporters allaient être immédiatement dépêchés sur place et le bon peuple serait régulièrement informé de l'évolution de cette situation dramatique. Voilà songea Édouard avant de se servir un dernier verre, entre les élections et ce drame, ils ont un os à ronger pour au moins deux semaines.

Marguerite se coucha tard et eut beaucoup de mal à recouvrer sa sérénité. Plongée dans un demi-sommeil, elle ne parvenait pas à occulter le fait qu'au moment où elle cherchait les bras de Morphée, des milliers de ses protégés s'envolaient vers un repos éternel. Prise soudain d'une angoisse incontrôlable, elle décida d'éclipser temporairement le panthéon de ses dieux terrestres pour s'adresser, un peu confuse, à la Sainte Mère. L'Éternel fut-il ému par son désarroi et le retour inattendu de la fille prodigue et athée vers la maison du Père ? Nul ici-bas ne le saura jamais. Quoi qu'il en soit, les lourds nuages qui

s'étaient accumulés depuis la veille sur la dorsale des Cévennes prirent lentement la direction du nord. Aux aurores, des pluies diluviennes s'abattirent sur la conjonction des trois départements, changeant ainsi complètement la donne et assurant dans les heures suivantes la victoire aux pompiers.

À l'heure où les gros bourdons jaune et rouge, le ventre rempli d'eau, prenaient leur envol afin d'apporter leur soutien aux soldats du feu et parachever le boulot, le Premier ministre, sobrement vêtu et soigneusement rasé, prenait place sur le plateau de télévision d'une chaîne privée. Dans un baratin soigneusement élaboré par son armée de trentenaires gominés, (ce n'est pas de moi, mais de Michel Onfray NDA) le chef du gouvernement expliqua qu'il y avait eu des manquements indiscutables sur lesquels, désormais, il convenait de faire toute la lumière, que des mesures énergiques seraient prises et qu'à ce titre, une commission parlementaire serait diligentée afin de mener une enquête approfondie et prendre au plus vite les dispositions qui s'imposaient.

Après son départ, les caciques de l'opposition défilèrent en rang d'oignons. On stigmatisa comme il se doit l'incompétence du pouvoir en place, on dénonça ces vieux routards de la politique éternellement accrochés à leur siège, on blâma tous ces opportunistes qui avaient oublié qu'ils étaient des serviteurs du peuple et non le contraire et bien évidemment, on demanda aux citoyens d'opter pour un vrai changement.

Le message fut partiellement entendu car tant en Lozère qu'en Aveyron, le Parti fasciste, au programme fétide et aux propos nauséabonds était toujours en tête de la course cependant, les forces progressistes pointaient désormais à une encolure. Une nouvelle fois, on sortit de la naphthaline les sinistres panzers SS parcourant la terre de nos ancêtres et les bottes de cuir martelant les champs Elysées. On demanda aux élus arrivés au pied du podium de se désister au profit des adversaires démocrates et au bon peuple d'effectuer un vote utile et responsable pour sauver la Patrie.

Comme prévu de longue date, l'Assemblée bascula dans le camp progressiste et une nouvelle période de cohabitation démarra dans notre beau pays. Malgré ce changement de gouvernement, une des rares promesses tenue, fut celle de la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les causes et le développement de ce sinistre historique qui avait détruit sur quarante mille hectares forêts, champs, fermes bosquets et une partie de la faune locale. Après avoir auditionné les différents intervenants, on décida de mandater un collège d'experts afin d'étudier les mesures à prendre. Le rapport de cinq cents pages, rendu six mois plus tard, donnait ainsi trois axes de travail.

- 1) La prolifération incontrôlée des lièvres et leur circulation anarchique sur le réseau routier étaient la cause initiale de l'incendie. On ordonna donc de procéder à l'abattage d'une centaine de ces pauvres bêtes tant en Aveyron qu'en Lozère.
- 2) Le mégot, arme par destination utilisée accidentellement par le lièvre, était coauteur du drame et, en conséquence, il convenait de surtaxer le

prix des paquets de cigarettes de manière à en réduire le danger.

- 3) L'alcool absorbé par le contrevenant, Robert Lingot, n'était pas étranger au sinistre, de fait, il faudrait désormais signaler la dangerosité de ce produit sur les étiquettes de chaque bouteille ainsi que d'y intégrer la photo d'un foie cirrhotique et bien évidemment, créer une taxe écologique pour en limiter la consommation.

Après sa comparution devant les nombreux tribunaux d'Inquisition des chaînes de télévision, Robert s'amenda et promit désormais de faire la promotion de boissons industrielles bénéfiques pour la santé de la population.

L'affaire était désormais close, les mesures prophylactiques prises par un gouvernement responsable et déterminé écarteraient définitivement le danger, le peuple pouvait dormir tranquille.